

COMPTE-RENDU GROUPE ASSISTANTES SOCIALES COREVIH
30 Septembre 2014

Présentes:

Sandrine BABONNEAU- CHU NANTES
Eloïse COUVRAND- REVIH St NAZAIRE
Claire DEBORDE-CH LA ROCHE SUR YON
Pauline MARTINEZ- CHU ANGERS (rédactrice)

Excusée:

Laurence ANDRIOT-CH CHOLET

I- Point sur les titres de séjour pour raisons de santé

Echange sur les procédures de demande de titre de séjour pour soins, au sein de toutes les Préfectures de la Région. Repérage, à nouveau de pratiques différentes, et qui évoluent régulièrement.

Infos d'Eloïse, sur un arrêté interministériel, qui viserait à simplifier / uniformiser les démarches dans chaque département, en favorisant le partenariat avec les travailleurs sociaux entre autre.

Nous projetons de solliciter le COREVIH pour envisager un courrier à destination des Préfectures

II- Proposition d'un contenu de courrier à soumettre au COREVIH, à destination des Préfectures:

Contenu de nos interrogations:

- Détail des procédures pour une 1^{ère} demande, ainsi que pour une demande de renouvellement
- les motifs de refus ainsi que les procédures de recours
- les coordonnées d'un référent sur ce sujet, au sein de chaque Préfecture

Sandrine envoie un mail à Audrey Boumier, afin de lui soumettre le contenu .

III- SFLS

- 23-24 Octobre 2014: un atelier sur les migrants
- 2015: se déroulera sur Nantes et co-organisé par le COREVIH

Réflexion sur un temps social (échanges) destiné aux Assistantes sociales, avec comme thème l'insertion professionnelle?

IV- Crédits immobiliers pour les personnes concernées par le VIH

La convention AREAS serait à étudier, car certaines d'entre nous ont des questions de patients à ce sujet

V-Mutuelles

Echanges sur certaines mutuelles qui proposent :

- des tarifs différents pour les personnes bénéficiant d'une ALD
- une absence de délais de carence pour les bénéficiaires de l'ACS (Harmonie Mutuelle)

VI- le logement d'urgence

Association "Jurislogement" a créé un récapitulatif sur le logement d'urgence, où sont expliquées les procédures de recours en l'absence de place d'accueil, de signalement pour les personnes vulnérables à la rue.

Echange sur les pratiques différentes d'un département à l'autre, mais aussi selon le temps de travail imparti à chaque AS autour de ces problématiques, et les relais existant dans sa ville.

Eloise nous envoie le document.

VII-Pistes de travail pour l'année à venir

- 1- ouverture du groupe à d'autres professionnels travailleurs sociaux?Qui? Invitation ponctuelle selon les thèmes de rencontres
- 2- Bilan et exploitation des statistiques sociales E-nadis, après une année d'expérimentation
- 3- La fiche de poste de l'AS au sein du service de maladies Infectieuses
- 4- Le dossier MDPH: le travailler en profondeur, avec réflexions et rencontres de partenaires sur certaines thématiques (insertion professionnelle)

PROCHAINE RENCONTRE
Mardi 16 DECEMBRE 2014 à ANGERS, CHU
De 9h30 à 12h30

Ordre du jour:

Le dossier MDPH; amener chacune un dossier de son département